

## REUNION DU 12 AVRIL 2011

*Le douze avril deux mil onze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.*

*Etaient présents* : Monsieur André GUEVARA, Maire

*M. Patrick HAMARD, Monsieur Jean-Claude LEAU, adjoints*

*Mme. Marie-Thérèse CROZA, Mme Geneviève BELLIER, M. Jérôme BELLIER, Mlle Laurie CALLEJON, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, Monsieur Anthony AUDOUIN, M. Ludovic ROCTON et Mme Virginie HARDOUIN, Conseillers*

*Absents excusés* : Mme. Chantal GIRAULT (donne pouvoir à Monsieur le Maire) et Mme Maylis THURET

*Absent* :

*Secrétaire de séance* : Monsieur Anthony AUDOUIN

*Date de convocation* : 04 avril 2011

*Date d'affichage* : 14 avril 2011

QUESTION A AJOUTER :

- DELIBERATION N°30 - VEOLIA-CONVENTION POTEAUX INCENDIE

### SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION N°23- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

2°) DELIBERATION N°24 - COMMUNE - Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur SOUBIRAN, ayant exercé cette gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010

3°) DELIBERATION N°25 - COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

4°) DELIBERATION N°26 - COMMUNE - AFFECTATION DE RESULTAT

5°) DELIBERATION N°27 - COMMUNE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

6°) DELIBERATION N°28 - TARIFS CIMETIERE

7°) DELIBERATION N°29 - CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE - TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE CLASSE DANS LE PREAU OUVERT - ECOLE PUBLIQUE LES TOURNESOLS

8°) DELIBERATION N°30 - VEOLIA-CONVENTION POTEAUX INCENDIE

9°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

**1°) DELIBERATION N°23 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales décide de ne pas augmenter et de retenir les taux suivants pour l'année 2011 :

Taux de TAXE D'HABITATION :	17,26 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	15,87 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	33,32 %
CFE	16,35 %

**2°) DELIBERATION N°24 - COMMUNE - Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur SOUBIRAN, ayant exercé cette gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats, le compte de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après en avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la gestion bonne et exacte.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARE, à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de leur part.

**3°) DELIBERATION N°25 - COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Le Maire s'étant retiré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2010 qui se dresse comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : .....829 395.80 €  
 RECETTES DE FONCTIONNEMENT : .....1 002 111.46 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : .....114 527.28 €  
 RECETTES D'INVESTISSEMENT : .....548 912.90 €

**4°) DELIBERATION N°26 - COMMUNE - AFFECTATION DE RESULTAT**

Les membres du conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif 2010, dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le compte de gestion 2010 dressé par le receveur et après avoir constaté un excédent de fonctionnement de : 172 715.36 € et un excédent d'investissement de : 434 385.62 € décide d'affecter les excédents comme suit :

002 : 74 240.00 €  
1068 : 98 475.36 €  
001 : 434 385.62 €

#### 5°) DELIBERATION N°27 - COMMUNE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget primitif 2011 qui s'équilibre comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : .....613 347.00 €  
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : .....613 347.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : .....539 992.00 €  
RECETTES D'INVESTISSEMENT : .....539 992.00 €

#### 6°) DELIBERATION N°28 - TARIFS CIMETIERE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les tarifs suivants :

<b>TARIF CONCESSION (au m<sup>2</sup>)</b>		
15 ans	30 ans	50 ans
60 €	100 €	150 €
<b>TARIF COLOMBARIUM</b>		
15 ans	30 ans	50 ans
300 €	500 €	800 €
<b>TARIF CAVURNES</b>		
15 ans	30 ans	50 ans
200 €	350 €	550 €
<b>TARIF JARDIN DU SOUVENIR</b>		
	10 €	

Ces tarifs ainsi que le règlement du cimetière seront applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

#### 7°) DELIBERATION N°29 - CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE - TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE CLASSE DANS LE PREAU OUVERT - ECOLE PUBLIQUE LES TOURNESOLS

La commission finances présente au Conseil Municipal le compte rendu des rencontres avec les architectes qui ont répondu à l'appel d'offres concernant les travaux d'aménagement d'une classe dans le préau ouvert :

- Monsieur CORVAISIER
- Monsieur GRIMAUD

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de choisir M. GRIMAUD.

## 8°) DELIBERATION N°30 - VEOLIA-CONVENTION POTEAUX INCENDIE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention pour la visite annuelle des prises d'incendie situées sur le réseau de distribution d'eau potable.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

## 9°) DIVERS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis de M. GOULET concernant la rénovation du mur du cimetière d'un montant de 30 380,79 € TTC.

Courrier de Mme TECHER : Elle souhaite se mettre à son compte et demande s'il serait possible de louer la cuisine de la salle des fêtes afin de cuisiner des plats réunionnais pour des particuliers ou bien afin d'organiser diverses manifestations (mariages, baptêmes, anniversaire...). Le Conseil Municipal ne peut malheureusement pas émettre un avis favorable à cette demande, la cuisine de la salle des fêtes étant occupée par la cantine.

Courrier du Ministre Bruno LE MAIRE en réponse à notre demande de subvention concernant le projet de rénovation et d'agrandissement du cimetière. Il nous fait part de la transmission de notre courrier à Monsieur Richard Samuel, Préfet de Maine-et-Loire, afin que ses services puissent étudier notre demande.

Invitation au Pot de départ à la retraite de Mme Christiane PAY et arrivée de Mme Jocelyne FRANCOIS : lundi 18 avril 2011 à 19H00 à la salle de Conseil Municipal.

Date prochaine réunion : 3 mai 2011.

Manifestations à venir : Samedi 7 mai :  
- Commémoration du 8 mai  
- Journée Champêtre organisée par l'ASLC

M. DELAUNOY : - SIEML : Démission du Président pour raison de santé. Prochaine réunion le 09/05 pour élection.

- Départ de Mme ROUSSEAU, Directrice de l'école Saint Jacques, remplacée par Mme GUIOD Emeline au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

M. AUDOUIN : voir pour parution du budget dans le petit bulletin.

P. HAMARD : - Distribution des carnets pour la tombola du comice.

- Bilan du carnaval : très positif et bonne participation.
- Précision de la commission sur l'utilisation du lave-vaisselle : En 2011 : 500 € de caution.
- M. CAYON : - SIAEP : Usine opérationnelle en décembre 2011 avec livraison d'eau 6 mois après.
- Ecole publique : effectif actuel 116 avec un prévisionnel de 120 pour la rentrée de septembre.

Bilan photocopieur = 41 760 copies/an, voir pour louer un nouveau photocopieur.

Des travaux sont à prévoir (problème boîtier CPL, pression des robinets,...)

Retour des enfants de la cantine à l'école un peu tardif : voir pour nouvelles organisation.

Sans autres questions la séance est levée le mardi 12 avril 2011 à 22 H 55.